



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 24 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON SIMPLIFIÉ D'ARMES À L'ÉTAT DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2022

Du vendredi 25 novembre au vendredi 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer organise une **opération d'abandon simplifié d'armes à l'État**, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

La France compte près de cinq millions de détenteurs légaux d'armes. En revanche, environ deux millions de personnes détiendraient des armes sans titre, principalement de chasse ou reliquats des Première et Seconde Guerres mondiales.

La plupart de ces armes ont été acquises par héritage ou ont été trouvées et conservées, le plus souvent sans connaître le cadre légal de détention.

Le but de cette opération est de permettre aux détenteurs de bonne foi d'abandonner l'arme, ou de l'enregistrer pour une détention légale.

L'opération d'abandon simplifié d'armes à l'État est mise en place sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans certains territoires d'Outre-mer.

Concernant les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, un numéro vert unique a été mis en place afin de permettre la collecte des armes à domicile, sur rendez-vous : le **0 805 014 005**. Dans les départements de petite couronne, l'utilisateur pourra également se déplacer au commissariat si ce dernier est équipé d'un parking sécurisé. Dans le cadre d'une demande de régularisation, un rendez-vous sera fixé à l'utilisateur pour l'accompagner dans sa démarche.

Contacts presse :

ppcom@interieur.gouv.fr

01 53 71 28 73